

# COMPTE RENDU

Conseil de quartier du 11 novembre 2020

5 personnes présentes

## Ordre du jour

- Présentation de Mme Sonia Zdorovtsoff, élue référente du conseil de quartier
- Présentation de la politique de participation citoyenne de la Ville de Lyon, du 8<sup>ème</sup> arrondissement : quel rôle des conseils de quartier ?
- Réflexion sur les idées de projets pour un financement APICQ. (rappel du mécanisme APICQ, génération d'idées)
- Vie du conseil de quartier : peut-on muscler le bureau pour aider à l'animation (1 personne à ce jour) ?
- Tour de table et points divers.

## Compte-rendu

### Tour de table :

Sonia Zdorovtsoff : Adjointe à la Ville de Lyon, Relations internationales,  
Claire Perrin, 13<sup>ème</sup> adjointe 8<sup>ème</sup> arrondissement : économie, insertion, emploi, artisans et commerçants

Gladys Valatx : Conseil Citoyen, Points de vue sur la ville (accessibilité pour déficients visuels), Ludiversité (jeux accessibles à tous, non-voyants et voyants).

Marylise Dardenne : nouvelle habitante du quartier

Christel Fauché : présidente du Conseil de quartier

### Rôle des CQ dans la politique de la Ville de Lyon :

L'engagement d'EELV est de mettre au cœur de ces préoccupations l'importance du social et de la démocratie local, au travers de ses conseils de quartier.

Chloé Vidal adjointe au Maire de Lyon Démocratie locale et redevabilité – Evaluation et prospective - Vie étudiante.

Fanny Del pour le 8<sup>ème</sup> (démocratie impliquante, budget participatif) avec Clotilde Flamant (coordinatrice des référents de quartier).

Le découpage des périmètres de quartiers reste inchangé.

Besoin de redynamisation des CQ.

Objectif : Déploiement du budget participatif. 5% du budget d'investissement. Soit 50 m€ sur la durée du mandat (Ville) donc environ 10 M€ / an. Tout le monde peut s'en emparer. Mais géré par le conseil de quartier.

## APICQ

Enveloppe totale augmentée, chaque projet peut obtenir, comme précédemment, jusqu'à 5 k€. Date limite de dépôt de dossiers : 18/12/2020. **Changement au 27 janvier 2021.**

Une prise de contact entre les différents conseils de quartier aura lieu afin de mener des projets communs.

## Décisions

Joint au CR : les compétences et prérogatives des différentes instances citoyennes sur la ville et notamment dans notre quartier : Comité d'intérêt local, Conseil Citoyen (lié aux QPV), Conseils de quartiers

Faire connaître le CQ : insert dans la Newsletter de la mairie du 8<sup>ème</sup>, insert dans Lyon Citoyen en 2021, préparer des supports de communication à disposer dans les lieux publics (MJC notamment).

APICQ :

- CF contacte les CQ du 8<sup>ème</sup> pour connaître leurs projets et s'associer avec un des projets.
- SZ et CP communiquent les projets des autres arrondissements (pour inspiration).